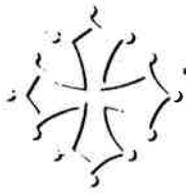


Informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Toulouse

Tarascon



4 octobre
en Midi-
Pyrénées



Tarbes

Albi



35 h : donner un nouvel élan à l'action

Sommaire

N° 125 - OCTOBRE 1999

Bourse du Travail
19, Place Saint Sémin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc
n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :
Martine BERNARD

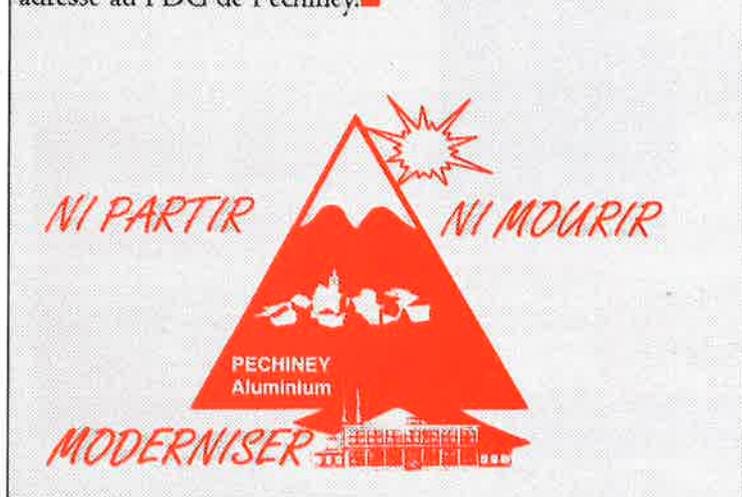
05 61 23 35 52 fax 05 61 21 06 67
CGT.CRMidi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	<i>Élargir la mobilisation : une nécessité</i>	p. 3
■ Vie Syndicale	<i>8^{ème} Conférence régionale</i>	p. 4
■ Dossier	<i>Ariège terre courage L...?</i>	p. 5
	<i>Des luttes tous azimuts</i>	p. 6
	<i>Arveyron : des potentialités économiques pour l'emploi</i>	p. 7
■ Cotisations	<i>Nouveau système : s'approprier le débat</i>	p. 9
■ Métallurgie	<i>Aérospatiale : des choix graves de conséquences</i>	p.10
■ Brèves		p.11

Vos luttes dans la région

Ariège

Le 2 octobre, une manifestation départementale à l'appel de l'UD CGT rassemblait plus de 300 personnes pour exiger le développement et la modernisation d'un atout industriel décisif pour le département et la région Midi-Pyrénées. La lutte se poursuit par la signature d'une pétition adressée au PDG de Pechiney. ■



35 heures

Action du 4 octobre : les manifestations ont rassemblé dans la région :

- Ariège : 300
- Aveyron : 200
- Haute-Garonne : 3000
- Gers : 150
- Lot : 200
- Hautes-Pyrénées : 800
- Tarn : 800

Chimie

Le 14 octobre, l'ensemble des salariés de la chimie étaient dans l'action à l'appel de leurs organisations syndicales CGT, FO, CGC, CFTC. En Midi-Pyrénées, à l'appel de la CGT, plus de 100 manifestants ont occupé le péage de Lestelle (près de Saint Gaudens). ■

AFPA

Le personnel était en grève à l'appel de la CGT, CFDT, CFTC, Sud, pour obtenir un accord de réduction du temps de travail correspondant aux aspirations des personnels. ■

Textile

Depuis plusieurs jours, les salariées de MS Pro à Toulouse sont en grève à l'annonce de 54 nouveaux licenciements qui touchent essentiellement des femmes. Il s'agit d'un nouveau plan qui condamne l'entreprise si une solution de reprise n'est pas trouvée rapidement. ■



■ Élargir la mobilisation, une nécessité !



René Gadesaud
Secrétaire général UD 46

La loi sur la réduction du temps de travail votée en première lecture à l'Assemblée nationale reste très insuffisante au regard de ce qu'elle doit apporter comme perspective vers le plein emploi si bien affirmé par le Premier Ministre.

Les bonnes intentions sont une chose, encore faut-il avoir la volonté politique pour les transformer en actes.

Le gouvernement a la possibilité avec cette loi de constituer un point d'appui important pour les salariés, afin d'obliger les employeurs à prendre en compte leurs revendications en matière de réduction de temps de travail, d'emploi, de conditions de travail, de salaires, etc.

Force est de constater, même améliorée sur un minimum de points, que le projet reste encore très loin des propositions CGT et des exigences en matière d'emploi et de conquêtes sociales.

Pour autant, la bataille est loin d'être terminée, la loi est encore en discussion.

L'action doit maintenant prendre un nouvel élan, avant et pendant le débat au sénat et avant le vote final prévu mi-décembre.

Il s'agit maintenant de faire en sorte que les salariés puissent connaître les propositions de la CGT, qu'ils les amendent, qu'ils les débattent afin qu'elles correspondent à leurs besoins dans les services et ateliers de leur entreprise..., mais aussi dans leur vie.

Seule l'intervention consciente et active des salariés, avec l'aide de leurs syndicats, sera déterminante pour faire évoluer la loi dans leur intérêt.

Pour en faire un levier puissant pour transformer le travail, permettre aux femmes et aux hommes d'y accéder à égalité, le rendre plus collectif, plus humain et y faire entrer la démocratie.

Pour mettre le travail et les contradictions d'intérêts qui le traverse, au centre de processus de développement de la société.

La situation suscite de l'inquiétude et des attentes fortes, les luttes importantes qui se développent dans différents secteurs vont contribuer à faire grandir l'idée que c'est la somme de chacun qui fera élever le rapport des forces dans notre pays. ■

20 octobre 1999.

Vie syndicale

■ 8^{ème} conférence régionale

" Avec esprit de conquête, la région CGT, un outil au service du rassemblement et de la lutte des salariés en Midi-Pyrénées ! "

Tel est le thème que le Comité régional a décidé de placer au centre de sa 8^{ème} conférence régionale qui aura lieu à **Montauban, les 25 et 26 mai 2000**

La conférence régionale réunit les membres des CE d'UD, les responsables régionaux de profession, les élus CESR, et mandats régionaux. Elle a pour ambition, à partir des enjeux, de notre activité régionale, d'échanger nos expériences, de débattre et de décider de nos orientations, et objectifs d'action pour les trois ans à venir.

Chacun-e mesure l'importance de cette assemblée au moment où les salarié-es, le syndicalisme sont confrontés à des enjeux lourds de conséquences pour le développement économique, l'emploi, et le progrès social.

Peser sur les choix du patronat, du gouvernement, imposer des choix de progrès en rupture avec la logique libérale dominante, nécessite un large rassemblement dans l'action des salarié-es dans leur diversité. Pour y parvenir, notre syndicalisme doit accélérer son renouveau, pour être mieux en phase avec le monde du travail tel

qu'il bouge, permettre à chaque syndiqué-e d'être les véritables acteurs de ce renouveau, de cette construction dynamique et solidaire.

La région CGT, comme toutes les autres organisations, est engagée dans cette démarche à partir de son rôle et de sa spécificité propre, que lui confère les statuts confédéraux !

La localité, le département, la région, bref, le territoire, lieux de vie, sont par excellence le terrain des convergences et de solidarités de luttes, de mises en commun des intérêts identiques aux salarié-es de Midi-Pyrénées.

Le territoire s'arrête-t-il aux portes de l'entreprise ?

Comment mieux prendre en compte dans notre démarche revendicative le salarié dans toute sa dimension et la cohérence de

ses besoins ? mieux intégrer la dimension du territoire ?

Autant de questions que le Comité régional souhaite mettre en débat pour faire en sorte que cette conférence nous permette de franchir une nouvelle étape qualitative dans la prise en compte de la dimension régionale de notre activité.

Dans ce numéro D'INFORMATIONS, nous démarrons la préparation de la Conférence par la présentation de chacun des départements qui font la région de Midi-Pyrénées, la tenue d'un Comité régional élargi, une adresse à chaque syndiqué de préparation, ouvrant le débat, complète le dispositif. ■

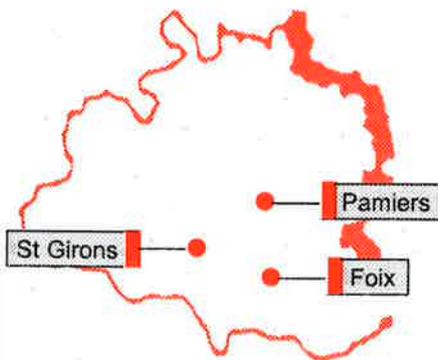
Martine BERNARD
Secrétaire régionale

Le vendredi 19 novembre 1999,

Comité régional élargi aux Bureaux d'UD, Secrétaires régionaux de profession, groupe CGT au CESR, élus et mandatés régionaux pour lancer la préparation de la 8^{ème} Conférence régionale. C'est à partir des aspirations et préoccupations de chacun-e, que nous voulons un large débat avec nos syndiqué-es et définir ensemble les orientations et objectifs de la Région CGT.



■ Ariège Terre courage !... ??



Population	1990	1999
	137000	138600

Emploi salarié	Total		Industrie		Services	
	1995	1997	1995	1997	1995	1997
	37000	38400	23.2 %	21.7 %	70.0 %	72 %

Chômage	1.1.98	25.10.99
	9334	9221

Adhérents CGT	1.1.98	1.9.99
	2875	3227

Même si peu de gens se retrouvent dans ce slogan un peu ridicule et prétentieux, fruit d'une intense mais médiocre réflexion de certains de nos édiles, il est vrai que la lutte des salarié-es, retraité-es, privé-es d'emploi, exclu-es est bien présente en Ariège comme dans tous les départements de notre région.

L'Ariège, ça monte et ça descend !

Autre slogan bien connu des télé-spectateurs.

Ce qui descend surtout en Ariège, c'est :

- Le respect des droits et libertés, des libertés syndicales
- Le niveau des emplois pérennes

- Les salaires
- Les industries
- Les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité
- La perspective de régler dans le cadre du service public et dans le respect de l'environnement, le dossier feuilleton des ordures ménagères.

Mais ce qui monte en Ariège, c'est :

- Un formidable ras-le-bol
- Le nombre de bases nouvelles CGT et les adhésions qui en découlent
- La volonté de s'organiser mieux en fédérant toutes les colères
- La volonté ferme du : **NI PARTIR, NI MOURIR, MAIS AGIR**

En Ariège, les forces sociales s'ex-

priment et se reconnaissent dans la CGT.

- 54.86 % de suffrages CGT aux Prud'hommes
- 55 % de suffrages dans la fonction publique hospitalière, et la fonction publique territoriale.

Majoritaire dans presque toutes les élections professionnelles, première organisation syndicale du département, la CGT, consciente de ses responsabilités mais aussi de ses lacunes et faiblesses, interpelle ses militant-es, syndiqué-es, les salarié-es, les populations, afin de dépasser le vœu pieux de "l'ensemble, tous ensemble" afin qu'il devienne réalité. ■

Jacky Larchevesque
Secrétaire général UD 09

■ Les luttes tous azimuts

Les Péchiney

Un plan social de 87 suppressions de postes concernant une centaine de personnes a justifié une première riposte importante à l'appel de l'UD CGT de l'Ariège pour défendre les emplois mais aussi pour maintenir et développer les trois sites industriels d'Auzat, Merlus et Tarascon.

Cette première riposte fut la journée du 2 octobre avec manifestation de plus de 300 participants, manifestation unitaire avec la FSU, la FEN, le PCF, la LCR, la Libre pensée, ATTAC...

Aujourd'hui, un "comité pour le maintien et le développement des trois usines" est en cours d'organisation.

Rappelons que ces trois usines sont performantes aussi bien économiquement qu'industriellement. Leur défaut : ne pas répondre aux exigences des financiers, (+ 10 % de rentabilité exigée chaque année) financiers représentant entre autres les fonds de pensions ! ■

RECAERO - Verniolle

Entreprise de 140 salarié-es, base de la CGT depuis le 10 octobre : une vingtaine de syndiqué-es. Aussitôt organisés, les salarié-es subissent le matraquage de l'employeur, stylo : "tous ceux qui seront à la CGT connaîtront le régime des mines de sel !"

"Si l'Aérospatiale (premier client) apprend qu'il y a un syndicat CGT dans l'entreprise, elle nous refusera ses commandes !"

Effet inverse aux délires patronaux, on annonce maintenant une cinquantaine de syndiqué-es ! ■

Michel Thierry - Lavelanet

En passe de devenir le leader mondial du tissu pour sièges d'avions et d'autos, ce groupe industriel ne déploie pas une tendresse folle pour la CGT.

Harcèlements, pressions, négation du fait syndical, délits d'entraves... heureusement : délégués-vitamines mais syndiqués trop peu nombreux, affaires en justice, délibéré le 23 novembre. ■

La Poste

Après une grève suivie à 100 % à la Poste de Pamiers, avec des résultats significatifs dans la bataille de la RTT, c'est la Poste de Tarascon qui démarre un mouvement lundi 25 octobre, suivie par les bureaux de Foix, et de Mirepoix le 28 octobre, toujours sur la RTT avec des agents très déterminés face à une direction départementale qui refuse la négociation. Direction qui, tout en refusant le dialogue, met en place parallèlement un circuit de tri et de distribution pour casser les effets de la grève. Des CDD sont déjà signés, (et d'ailleurs avant même le dépôt du préavis).

Devant cette attaque au droit de grève, le syndicat départemental de la Poste et l'UD CGT de l'Ariège ont appelé à un rassemblement le 25 octobre 1999, à l'embauche. ■

ARTEC - Varilhes

Une copine de l'employeur mandatée par une autre copine OS "négocie" des 35 heures catastrophiques pour les salarié-es.

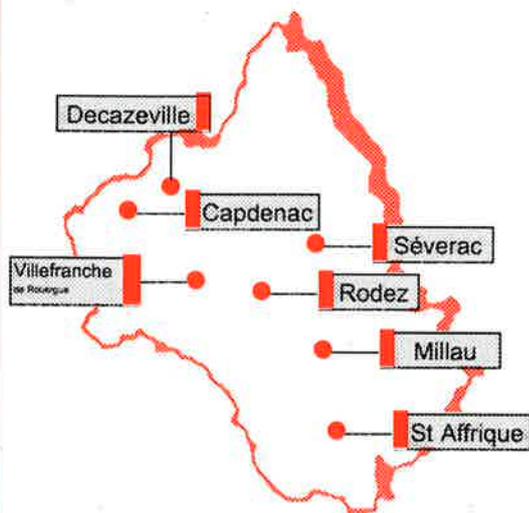
Artec, entreprise de sous-traitance de France Telecom et EDF a des chantiers éparpillés dans toute l'Ariège et les départements voisins.

Les salarié-es, bernés par de belles paroles, et malgré leur dispersion géographique, décident de s'organiser : 32 syndiqués sur 39 personnes.

L'employeur, malgré la délégation unique refuse notre désignation d'un représentant syndical au CE, fait appel au Tribunal d'instance... qui donne raison à la CGT ! ■



■ Aveyron : des potentialités économiques pour l'emploi



Population	1990	1999
	270100	263300

Emploi salarié	Industrie		Services		
	1995	1997	1995	1997	
74680	76148	21.3 %	20.3 %	69.7 %	71 %

Chômage	1.1.98	1.9.99
	11533	10572

Adhérents	1.1.98	1.9.99
	3020	2416

Les plus grandes entreprises du département du secteur privé se trouvent dans les secteurs :

- de la métallurgie (Bosch, Blanc Aéro, sam, Purflux)
- dans l'agro-alimentaire (Roquefort, Ets Soulié, Raynal et Roquelaure)
- dans le bois et l'ameublement (Expalux, ITA)

Il n'en reste pas moins que les gros employeurs du département sont le service public et nationalisé et le secteur tertiaire.

Dans le cadre des rencontres préparatoires du CESR pour la préparation du contrat de plan 2000/2006 la CGT a mis en avant les atouts économiques du département qui pourraient être développés en lien bien sûr à la nécessité d'améliorer les infrastructures (routes, chemin de fer, etc.).

Quelques exemples :

- L'élevage bovin, un des plus importants de France, devrait permettre la création d'entreprises de transformation au lieu de partir bien souvent vers l'Italie.

■ La forêt aveyronnaise, une des plus denses de Midi-Pyrénées pourrait également entraîner de nombreuses créations d'emplois.

■ Quant à la filière métallurgie, on assiste à une relance de l'emploi, que ce soit à la Bosch, qui est passée, en deux ans, de 1500 à 1800 emplois, Blanc Aéro (qui travaille beaucoup pour l'aéronautique) dépasse les 500 salariés, après avoir compté il y a quelques années à peine plus de 250 salariés.

Il existe un vrai savoir-faire sur ces métiers qui, en s'appuyant sur la formation Post Bac BTS, voire plus, pourrait permettre de développer ce secteur.

Il en va de même pour le sud Aveyron avec les métiers de la ganterie.

Dans le sud Aveyron, l'importance de la délocalisation dans le textile a entraîné d'énormes suppressions d'emplois. Il est temps, à partir des entreprises existantes, notamment dans la ganterie de relancer cette activité, avant que le savoir-faire ne disparaisse.

Pour gagner la bataille du charbon, tout le Bassin de Decazeville s'est mobilisé. Au-

jourd'hui, quand le gouvernement ou le patronat veut supprimer, qui l'hôpital, qui le commissariat, qui une entreprise pour délocaliser, le collectif TOUS ENSEMBLE POUR L'EMPLOI composé : d'organisations syndicales, de partis politiques, d'associations, d'artisans, de commerçants, se mobilise. Il le fait de manière massive pour s'opposer notamment à la fermeture de la maternité de Decazeville. Parmi les nombreuses initiatives, deux manifestations ont rassemblé, l'une 7000 manifestants, l'autre 5000.

La CGT a également fait des propositions concernant les retraités car ils représentent en nombre, plus que la population active (lieux d'accueil, services de proximité, etc.).

Pour conclure, il ne faut pas se fier au taux de chômage de 7% pour dire que "tout va bien" car beaucoup trop de jeunes vont chercher des emplois ailleurs notamment dans les grandes villes alors

qu'ils souhaiteraient "VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS".

La CGT, avec ses 3000 syndiqués actifs et retraités, s'emploie à faire avancer ces propositions.

Le congrès de l'UD qui se tiendra les 29 et 30 mars à Millau, aura à débattre et à approfondir toutes ces questions.

La prochaine Conférence régionale de la CGT Midi-Pyrénées de mai 2000 sera l'occasion d'échanger avec les autres départements de la région pour travailler sur les enjeux régionaux du 3^{ème} millénaire, leurs conséquences pour nos départements tant au plan économique que social. ■

Jean-Albert BESSIERE
Secrétaire général UD 12



■ Nouveau système : s'approprier le débat

Le 46^{ème} congrès a adopté deux décisions importantes concernant le nouveau système de cotisations. (Se reporter n° du Peuple, compte-rendu du congrès)

Ainsi est donné mandat au CCN d'organiser et d'ouvrir une vaste discussion dans toute la CGT sur le circuit de la cotisation au sein de nos structures avec les soucis de simplification, de transparence et d'efficacité.

Le 47^{ème} congrès sera saisi de ces différents éléments pour arrêter les décisions les concernant et organiser les transitions que nécessitera la mise en place généralisée du nouveau système.

Les conséquences statutaires de ces décisions devront être prises en compte à travers une éventuelle réforme des statuts de la CGT.

Pour conduire ce travail de réflexion et concrétiser les décisions du 46^{ème} congrès, une commission, a été mise en place lors du CCN des 29 et 30 avril 1999.

Des réunions animées par les membres de la commission ont eu déjà lieu au niveau des fédérations, et dans toutes les régions pour les unions départementales. En Midi-Pyrénées, elle s'est tenue le 30 septembre 1999, en présence de Lydia Brovelli, et de Mohamed Hatchane (Tarn-et-Garonne), membre de la commission. Toutes les UD étaient représentées, par leur secrétaire général et responsable à la politique financière.

C'est le premier échange au niveau de notre région. La question qui se pose maintenant : comment porte-t-on ce débat au plus près de nos forces organisées en dehors de tout débat d'initié. Les décisions du 46^{ème} congrès engagent l'avenir de la CGT, et quelle CGT ???

Chacune, chacun d'entre nous comprend très bien que ce débat n'a de sens que si la CGT compte toujours des adhérents en nombre et qui paient leurs cotisations.

A ce jour, nationalement plus de 2000 bases nouvelles, plus de 50000 adhésions nouvelles, les 700000 adhérents peuvent être atteints fin 1999. Toute proportion gardée, c'est la même situation en Midi-Pyrénées. Profitons de ce renouveau pour donner une nouvelle impulsion à notre politique financière, mettant à l'ordre du jour de toutes nos services, le montant et la revalorisation de la cotisation (1 % du salaire plus prime) et la bataille de prélèvement automatique des cotisations.

Venons-en au débat, que nous devons avoir avec toutes les forces de la CGT aujourd'hui. Donner un modèle de reversement des cotisations aux différentes structures existantes serait une galéjade, compte tenu de la diversité. Ce qui se pratique le plus peut se résumer ainsi :



Dans chaque profession il peut y avoir des unions syndicales par département, des régions, des syndicats nationaux, des cotisations UGICT, etc., la multiplication de structures, amène le plus souvent le syndicat à ne plus avoir les moyens de fonctionnement. Quelles réflexions devons-nous avoir, face à cette situation ?

Selon des études menées sur le reversement d'une cotisation, il reste environ

70 % à la profession, et 30 % à l'interpro.

Passer d'une quote-part fixée par timbre à un versement au pourcentage ne pose pas de problème en soi. Le débat doit dire à quelles structures devons-nous reverser dans ce nouveau système de cotisations !

C'est là toute la question qui pose le devenir statutaire de la CGT, et qui entraînera le bouleversement de l'existant. Cette réflexion ne peut que se mener dans le choix d'un syndicalisme de proximité fait lors du 46^{ème} congrès qui privilégie le syndicat et l'union locale pour utiliser au mieux nos forces pour être efficace.

Nous avons environ deux ans pour mener à bien cette réflexion, et faire des propositions. Ne laissons le soin à personne de conduire à notre place ce travail. Organisons-nous pour que chaque syndiqué-e, chaque militant-e prenne part au débat, et donne son opinion. ■

André Sacrispeyre
Trésorier du Comité régional



■ Aéronautique : des choix graves de conséquences

A la suite de l'annonce de la création d'une société européenne de l'aéronautique, défense et de l'espace comprenant Matra, Aérospatiale, et l'Allemand DASA, les syndicats CGT du groupe Aérospatiale-Matra, ont notamment déclaré :

EXTRAITS

Le gouvernement français, après avoir privatisé Aérospatiale au mois de juin 1999 en se retirant du capital de la société au profit de Matra dirigé par Jean-Luc Lagardère, porte aujourd'hui un nouveau coup à l'industrie aéronautique et de défense française.

En effet, d'après les premières informations fournies, cette société aurait son siège social aux Pays-Bas (paradis fiscal sans nul doute). Elle serait présidée par l'actuel PDG de DASA, M. Bischoff, assisté de J.L. Lagardère.

Par cet acte, le gouvernement français vient de se plier aux exigences de la gestion financière et de la course aux profits. Il n'est pas inutile de rappeler que depuis de nombreux mois, les "partenaires" européens d'Aérospatiale demandaient au gouvernement français de se désengager de la société nationale Aérospatiale.

Engagement pris par le gouvernement français au moment de la fusion Aérospatiale-Matra de se retirer financièrement entre aujourd'hui dans sa phase concrète.

L'État français ne détiendra plus que 15 % de la future EADS. Aujourd'hui, c'est chose faite !

La CGT constate qu'à l'image de la fusion Aérospatiale-Matra, les négociations se sont déroulées en secret et que les salariés, principaux intéressés, ont été mis devant le fait accompli par des décisions prises rapidement et sans concertation.

Cette démarche, comme les précédentes, s'inscrit dans des perspectives de restructurations et de rationalisation. Une fois de plus, les critères politiques et financiers ont pris le pas sur les critères industriels.

L'annonce de cette fusion met en évidence la politique de démantèlement industriel d'Aérospatiale. Certains observateurs vont jusqu'à évoquer la "digestion" d'Aérospatiale par Matra et son président J.L. Lagardère.

Cette fusion est aussi une prise de contrôle de l'industrie aéronautique et de défense française par l'Allemagne, voire par le géant américain allemand Daimler-Chrysler. Pourquoi le gouvernement français a-t-il accepté un montage 50/50 alors que le chiffre d'affaires de la société française Aérospatiale-Matra est

de deux fois et demie supérieur à celui de DASA ?

Cette nouvelle société intégrée, si elle voit le jour, risque de mettre en péril bon nombre de nouveaux programmes.

D'autres choix sont possibles !!!

La formule GIE Airbus est aussi un exemple du formidable potentiel de développement. Serait-on aujourd'hui le grand rival de Boeing si nous avions été une société européenne intégrée où le seul critère de gestion serait la rentabilité financière à court terme ?

Comme elle l'a déjà fait à de nombreuses reprises, la CGT défendra les intérêts des salariés et mettra tout en œuvre pour :

- Empêcher de nouvelles suppressions d'emplois,
- Améliorer les conditions de vie des salariés (salaires, qualifications, conditions de travail, etc.),
- Poursuivre le développement industriel de la France. ■



VTT Hebdo

Sport pour tous et toutes : la VTT de l'Hebdo

Chacun-e d'entre vous connaît les grandes initiatives sportives que parraine notre journal l'Hebdo de l'Actualité sociale. Qu'il s'agisse du challenge voile en Bretagne, des foulées blanches dans les Alpes, la cyclo sur les pavés du Nord, chacune de ces initiatives a acquis ses lettres de noblesse au fil des années.

Leur succès s'appuie sur une conception différente de la pratique sportive, permettant un égal accès à ces compétitions de toutes, tous, quelque soit son niveau, sa condition physique.

Son originalité s'appuie sur la démarche et l'activité syndicale que les élus de la CGT mènent dans les comités d'entreprise, pour permettre à chaque salarié d'avoir accès aux activités sociales (sport, loisirs, culture). Elles sont l'occasion de

mettre en évidence les nombreuses réalisations à l'initiative de la CGT.

Parrainées par notre journal, elles permettent son rayonnement pour élargir sa diffusion.

Ouvertes au partenariat avec d'autres associations, clubs sportifs, elles mettent en évidence l'ouverture et la volonté de rassemblement de notre organisation.

Partant du constat qu'il n'existe aucune initiative de ce type dans notre région, les deux Comités régionaux Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont décidé de joindre leurs efforts et d'organiser chaque année, en étroite collaboration avec la CCAS, une grande initiative sportive de VTT ouverte à tous, dans le massif de la Clape sur le site de Gruissan !

Le lancement de la première édition aura lieu les 3 et 4 juin 2000.

A suivre donc ! ■

Plus de 130 participants, dont une majorité de femmes ont participé à ce colloque organisé par l'Institut régional d'Histoire sociale, et le Comité régional CGT Midi-Pyrénées. Un écho qui dépasse largement les rangs de la CGT, au regard de la diversité de ses participants. Nous y reviendrons plus longuement dans le prochain numéro. ■

Femmes Syndicalisme

Prévoyance

C'est sur ce thème que le Comité régional CGT organise deux journées d'étude les 9 et 10 décembre prochains. L'une rassemblant les UD 12-81-46-82 à Villefranche de Rouergue, l'autre les UD 09-31-32-65 à Saint Gaudens. Destinées aux administrateurs des caisses de retraite complémentaire, aux mutualistes, aux délégués MACIF, aux directions d'UD et de syndicats, elles sont destinées à approfondir ces enjeux auxquels sont confrontés les salariés, pour une meilleure prise en compte dans notre activité syndicale. ■

Mines Energie

Près de 60 militants électriciens, gaziers, mineurs de Midi-Pyrénées ont participé au Congrès constitutif de la nouvelle fédération mines-énergie qui s'est déroulé à Grenoble du 17 au 22 octobre. Il s'agit d'un acte important dont la mise en œuvre nécessitera, notamment, de nouvelles façons de coopérer avec l'interpro. ■

27 octobre : des milliers de salariés relevant du régime agricole vont élire leurs représentants MSA (Mutualité Sociale Agricole).

28 octobre : les personnels de santé publique éliront leurs représentants aux CAP départementales, nationale. ■

Elections professionnelles



LE PARITARISME EN ACTION



**Plus de 60 Administrateurs CGT
siègent dans nos conseils d'administration**

Spécialiste de la retraite et de la prévoyance, le groupe AG2R au sein de l'ARRCO et ses partenaires PRECA et IRCPME au sein de l'AGIRC s'efforcent aujourd'hui encore d'améliorer la protection sociale des salariés et de leur famille. Composé de l'AGRR Retraite, de l'AGRR Prévoyance, d'AGMUT (mutuelles), de PRIMA (assurances et épargne), et de PRIMATOUR (tourisme), le groupe AG2R et ses 1800 salariés sont chaque jour à l'écoute des besoins des entreprises, des salariés et des retraités. Ses conseils d'administration sont paritaires, les salariés et les employeurs cotisants y sont représentés. Plus de 600 administrateurs nationaux ou régionaux gèrent l'institution. Fort de cette gestion paritaire, le groupe AG2R contribue au mieux-être de tous dans un esprit de solidarité.

L'AVENIR SOLIDAIRE

PRÈS DE 17 MILLIARDS DE FRANCS D'ENCAISSEMENTS
PLUS DE 350 000 ENTREPRISES ET PLUS DE 4 MILLIONS DE SALARIÉS ET DE RETRAITÉS
FONT CONFIANCE AU GROUPE AG2R

6, place Henry Russell, 31400 Toulouse - Téléphone : 05 61 36 33 33 - Télécopie : 05 61 36 33 99
Site INTERNET <http://www.ag2r.com> - MINITEL 3615 AG2R INFO (1,01 F/MN)